

DECRET N° 93-118 du 25 Mai 1993

Portant approbation du budget prévisionnel de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC), pour l'Exercice 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-45 du 25 Février 1991 portant création d'un établissement public de l'Etat dénommé INFOSEC ;
- VU la Convention cadre signée le 9 Juillet 1976 entre le Gouvernement béninois et la Fondation Friedrich Naumann de la République d'Allemagne ;
- VU les dispositions de l'Avenant à la Convention de coopération signé entre la République du Bénin et la Fondation Friedrich Naumann pour la période de 1989 à 1991 ;
- SUR rapport du Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 Avril 1993.

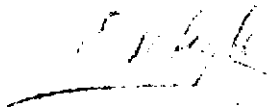
DECRETE :

Article 1er.- Est approuvé le budget prévisionnel de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique pour l'exercice 1993, tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 25 Mai 1993

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,




Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,



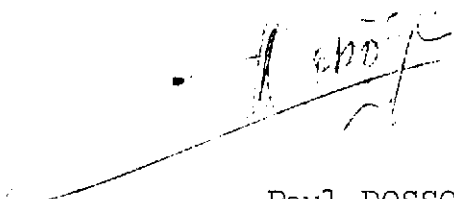
Désiré VIEYRA

Le Ministre du Travail, de l'Emploi
et des Affaires Sociales,



Véronique AHOYO

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CC 4 CS 2 MESGPR 4 MTEAS-MF 4 AUTRES
MINISTERES 18 BN-DAN 4 DB-DCF-SOLDE 6 TRESOR 2 JORB 1 INFOSEC 10
CCIB 4.

INSTITUT DE FORMATION SOCIALE,
ECONOMIQUE ET CIVIQUE (INFOSEC)

B.P. 756

- C O T O N O U -

BUDGET PREVISIONNEL DE L'INFOSEC : EXERCICE 1993

- NOTE DE PRESENTATION

- BUDGET PROPREMENT DIT

NOTE DE PRÉSENTATION

Les prévisions budgétaires de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) pour l'exercice 1993 ont été élaborées en respectant les règles du Plan Comptable National et en prenant en considération la nouvelle situation dans laquelle se trouve l'Institut depuis la fin de l'année 1991.

En effet, conformément aux dispositions de la Convention Cadre qui liait notre Pays et la Fondation Friedrich Naumann (F.F.N.), la contribution financière de cette dernière au budget de l'INFOSEC a expiré en Décembre 1986; mais après quelques années encore de mesures exceptionnelles pour un appui financier à l'Institut, elle a définitivement pris fin avec le retrait de la Fondation de la vie financière du Centre en Décembre 1991.

De ce fait même, pour son fonctionnement l'INFOSEC ne devait plus compter que sur la subvention de l'Etat et sur ses ressources propres. Désormais pour l'élaboration de son budget, il est tenu de se conformer aux règles comptables nationales en vigueur pour les établissements publics à caractère administratif jouissant d'une autonomie financière.

Ainsi, le budget exercice 1992 a été confectionné sur ces bases et d'un commun accord avec les services compétents du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique.

Le projet de budget de 1993 est donc élaboré suivant le Plan Comptable National et sera alimenté par la subvention de l'Etat et les ressources propres de l'Institut.

Conformément aux instructions du Conseil des Ministres en sa séance du 24 Juillet 1991 (voir communication N°999/91 et relevé N°30/SGG/REL du 25 Juillet 1991 y relatif), la subvention de l'Etat sera de 40.000.000 FCFA dont 22.000.000 FCFA pour les salaires du personnel composé de fonctionnaires émargeant tous au Budget National et 18.000.000 FCFA en appui aux frais de fonctionnement du Centre.

De son côté, sur la base des efforts constants et croissants qu'il déploie et des demandes en perspective, l'Institut compte compléter la subvention de l'Etat avec 32.594.500 F CFA de recettes.

Cette somme servirait à couvrir en partie les frais d'exploitation (divers frais engagés dans le cadre de la location des infrastructures et des équipements, les frais de douze séminaires nationaux et une partie des frais de personnel à savoir les frais médicaux, les heures supplémentaires et indemnités diverses).

Face donc à cette situation financière particulière dans laquelle se trouve aujourd'hui l'INFOSEC, et tout comme déjà en 1992, il devra s'employer à comprimer au maximum ses charges de façon à pouvoir accroître ses capacités d'autofinancement au cours de l'exercice 1993.

Compte tenu de tout ce qui précède, le budget prévisionnel de l'INFOSEC exercice 1993 est structuré comme ci-après :

- 1 - Budget d'exploitation
- 2 - Budget d'investissement
- 3 - Budget de trésorerie.

I - Budget d'exploitation :

Il comprend les produits et les charges.

A - Les produits

Ils se composent de :

- la subvention d'exploitation (subvention de l'Etat béninois)
- la production vendue (recettes propres issues de la location des infrastructures et équipements).

1) La subvention d'exploitation :

En conformité avec la décision du Conseil des Ministres citée plus haut, la subvention de l'Etat au budget de l'INFOSEC pour l'exercice 1993, tout comme depuis trois années déjà sera encore de 40.000.000 F CFA dont 22.000.000 de F CFA pour les salaires du personnel, tous fonctionnaires émergeant au budget national et 18.000.000 de F CFA pour une partie des frais de fonctionnement.

Le montant de cette subvention ne connaît donc aucune évolution par rapport à celui de 1992.

2) La production vendue :

Pour l'exercice 1993, l'estimation des recettes pouvant provenir de la location des infrastructures et équipements s'élève à 32.594.500 FCFA contre une prévision de 21.947.500 FCFA pour 1992; ce montant prend en compte les recettes propres sans déduction des charges comptabilisées dans les frais d'exploitation et est évalué sur la base du niveau de réalisation des recettes arrêtées au 31 Décembre 1992 à 33.740.545 FCFA soit un taux de réalisation de 153,73 %.

Ainsi l'évolution des prévisions de la production vendue est de 48,51 % par rapport à l'année 1992.

Au total, les produits montent à 72.594.500 FCFA et se trouvent récapitulés en annexe.

B - Charges :

Elles englobent toutes les dépenses à engager pour l'organisation des séminaires, la réalisation des activités de location, le fonctionnement du Centre et les frais du personnel.

Il s'agit des rubriques suivantes :

1°) - 61 Matières et fournitures consommées

Le montant de cette rubrique est estimé à 17.586.000 FCFA contre 16.828.750 FCFA en 1992 et servira à supporter tous les frais de fournitures de bureau, de matériel didactique, de produits d'entretien, d'électricité et d'eau, de fournitures pour les petits déjeuners et les réceptions de clôture des séminaires et autres. Cette prévision connaît une légère évolution de 4,50 % en fonction du taux de réalisation en 1992 et des activités en perspective.

2°) - 62 Transports consommés

Dans ce volet, il est prévu pour 1993 une somme de 2.400.000 FCFA contre 950.000 FCFA en 1992 pour assurer les frais de voyage des participants aux 12 (douze) séminaires prévus et surtout pour les déplacements et missions extérieures à effectuer pour la promotion de l'INFOSEC et la recherche de nouveaux partenaires au financement de ses activités.

C'est donc essentiellement cette nécessité de rechercher d'autres appuis financiers pour la survie de l'Institut qui justifie le taux de 152,63 % d'évolution des prévisions pour cette rubrique.

3°) - 63 Autres services consommés :

Les prévisions s'élèvent ici à 24.223.200 FCFA contre 15.998.750 FCFA en 1992 et concernent les frais d'entretien du Centre, de réparation des véhicules et machines, les prestations du restaurateur, les honoraires des conférenciers aux 12 (douze) séminaires nationaux, les frais de téléphone et d'abonnement, les frais de mission, les frais de confection de chemises dossiers, de banderoles, d'uniformes et de photos.

Le taux d'évolution de 51,40 % de ces prévisions s'explique par le niveau de réalisation de 21.978.874 FCFA en 1992 soit un taux de réalisation de 137,38 % dû notamment aux frais que nécessitent la réfection et l'entretien de certaines infrastructures en état défectueux. Dans cette démarche, il est prévu pour 1993, le rebadigeonnage du Centre et certains travaux de maçonnerie et de menuiserie.

Il faudrait par ailleurs préciser que l'augmentation des prévisions de cette rubrique se justifie par le nombre de séminaires programmés pour l'année 1993.

4°) - 64 Charges et Pertes diverses

Elles se chiffrent à 1.470.000 FCFA contre 1.320.000 FCFA en 1992 et enregistrent les différentes primes d'assurance, les indemnités de session des membres du Conseil d'Administration et toutes les autres charges diverses dont les frais de commissions. Son taux d'évolution de 11,36 % par rapport à l'année précédente se justifie par une prévision insuffisante en 1992 pour les autres charges diverses dont le taux de réalisation est de 180 %.

5°) - 65 Frais de personnel

Ils sont évalués à 23.814.712 FCFA contre 26.850.000 FCFA en 1992 pour le paiement des salaires indiciaires et leurs accessoires et pour les frais médicaux, les heures supplémentaires et diverses primes et indemnités. Au regard des prévisions de l'exercice précédent, le montant prévu pour 1993 connaît une diminution de 11,30 % qui s'explique par le départ à la retraite de l'ancien Directeur, et la mise en disponibilité d'un agent pour raison de stage.

Il faudrait cependant préciser que les prévisions prennent en compte la remise des 10 % d'indemnité de résidence prévue par l'Etat à compter de Janvier 1993.

Au total, les prévisions pour les charges d'exploitation s'élèvent à 72.594.500 FCFA et se récapitulent dans le tableau annexe.

Par ailleurs, il convient de préciser qu'une dotation de 3.100.588 FCFA est prévue pour les amortissements des équipements dont les coûts ont pu être chiffrés. (voir tableau en annexe). S'agissant de l'immeuble, des démarches et investigations sont en cours pour son évaluation.

Pour ce qui est des impôts et taxes, rien n'a été prévu parce que l'Institut continue de bénéficier du régime d'exonération suite aux instructions du Conseil des Ministres (voir relevé N° 30/SGG/REL du 25 Juillet 1991).

L'Institut n'ayant contracté aucun emprunt pouvant lui entraîner des charges financières, aucune prévision n'a été faite pour les intérêts à charge.

Enfin, les principaux soldes caractéristiques dégagés se présentent comme suit :

- Valeur ajoutée :	11.614.700
- Résultat d'exploitation :	- P M Budget équilibré
- Résultat hors-exploitation :	- P M Budget équilibré
- Résultat sur cession d'éléments d'actifs immobilisés :	125.000 FCFA
- Résultat net prévisionnel :	125.000 FCFA.

Il faut noter que ce résultat net de 125.000 FCFA provient de la prévision de cession de trois (3) mobylettes de l'Institut usagées.

II - Budget d'Investissement

L'Institut a prévu pour l'exercice 1993 :

- l'achat de deux (2) mobylettes B.B.C.T. pour le Service Administratif et Financier et le Service Technique,
- la fabrication de chaises pour la petite salle de conférence et la paillote,

- la confection de nappes de table pour le restaurant et de couvre pour les tables des salles de conférence,
- l'achat de tasses et sous-tasses, de casseroles, de théière pour le restaurant,
- l'acquisition de ventilateurs muraux pour les chambres, le tout pour un montant de 1.738.000 FCFA récapitulé en annexe.

III - Budget de Trésorerie

Le budget de trésorerie de l'INFOSEC pour l'exercice 1993 fait apparaître un solde au début de la période d'un montant de 2.218.605 FCFA.

Les encaissements de la période se chiffrent à 74.654.200 FCFA et les décaissements à 71.231.912 FCFA.

Il se dégage un solde en fin de période estimé à 5.640.893 FCFA.

CONCLUSION

Le présent budget est le second que l'INFOSEC élabore sur la base de la nomenclature du Plan Comptable National après l'expiration des accords de coopération financière avec la Fondation Friedrich Naumann.

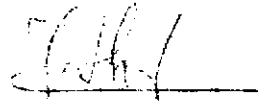
Il est donc alimenté par la subvention de l'Etat Béninois et les recettes propres de l'INFOSEC pour le fonctionnement de l'Institut et la réalisation de ses activités de formation.

Ce budget connaît une légère augmentation par rapport à celui de l'année précédente qui est due aux charges récurrentes des activités de location dont le volume ne cesse de croître grâce aux efforts incessants que le Centre déploie pour créer un cadre accueillant et intéressant pour les tiers locataires. Néanmoins, en dépit de tous ces efforts pour augmenter les recettes et accroître les capacités d'autofinancement des activités pédagogiques propres de l'Institut, le montant prévu pour les produits demeure encore insuffisant surtout pour le financement des programmes de formation

à plein rendement ; un minimum d'appui financier d'autres partenaires est nécessaire pour compléter les efforts que déploie déjà l'INFOSEC pour organiser et financer sur ses propres recettes quelques séminaires nationaux. C'est pour cette raison que l'Institut doit être soutenu dans toutes ses démarches pour diversifier ses activités de formation et trouver des financeurs potentiels desdites activités.

Cotonou, le 15 Mars 1993

LA DIRECTRICE DE L'INFOSEC,



IRENE A. A. AKO.-

I - BUDGET D'EXPLOITATION

A - Les produits

Numéro des comptes	LIBELLES	Prévisions 1992	Réalisation au 31 Décembre 1992	Taux de réalisation	Prévisions 1993	Evolution des prévisions
71	<u>Production Vendue</u>					
710	- Location des infra-structures	21.947.500	33.740.545	155,73%	32.594.500	48,51%
711	- Frais d'inscription des participants aux programmes spéciaux	-	-	-	-	-
712	- Vente de brochures	-	-	-	-	-
713	- Autres prestations	-	-	-	-	-
74	<u>Produits et Profits divers</u>					
76	<u>Subvention d'exploitation et hors exploitation</u>					
760	- Subvention de l'Etat Béninois	40.000.000	35.325.904	88,31%	40.000.000	0%
761	Autres Subventions	-	-	-	-	-
	<u>Total des produits</u>	61.947.500	69.066.449	111,49%	72.594.500	17,19%

Numéro des comptes	LIBELLES	Prévisions 1992	Réalisation au 31 Décembre 1992	Taux de réalisation	Prévisions 1993	Evolution des prévisions
61	<u>Matières et fournitures consommées</u>	16.028.750	16.551.986	98,36%	17.586.000	4,56%
6100	Matières pour séminaires (papiers, stencils, encres, cahiers, bics, matériels pédagogiques)	945.000	601.380	64%	945.000	10%
6101	Autres matières	-	-	-	-	-
611	<u>Fourniture</u>					
6110	Electricité et eau	7.855.000	9.258.081	117,86%	7.900.000	10,57%
6111	Fourniture de bureau	1.850.000	1.098.335	59,37%	1.850.000	10%
6112	Carburant et lubrifiant	2.120.000	1.787.810	84,33%	1.975.000	- 6,84%
6113	Produits d'entretien	2.625.000	1.297.350	49,42%	2.175.000	- 17,14%
6114	Articles publicitaires	220.000	140.200	63,73%	550.000	150%
6115	Fournitures pour petits déjeuners, réceptions et pause-café	1.213.750	2.201.830	181,41%	1.941.000	59,92%
6119	Autres fournitures	-	167.000	-	250.000	
62	<u>Transports consommés</u>	950.000	480.950	50,63%	2.400.000	152,63%
	- Voyage des participants	750.000	429.900	57,32%	900.000	20%
	- Autres frais de transport	200.000	51.050	25,53%	1.500.000	65%

	15.998.750	21.978.874	137,30%	24.223.200	51,40%
63	Autres services consommés				
630	350.000	162.250	46,36%	350.000	0%
631	Loyers et charges locatives				
	Entretien et réparation				
	600.000	2.620.437	327,56%	3.100.000	227,5%
	-- Entretien et réfection du Centre				
	1.250.000	1.542.272	131,81%	1.800.000	44%
	-- Entretien et réparation du matériel de transport				
	600.000	3.595.360	599,23%	2.600.000	333,33%
632	-- Entretien et réparation des machines et autres matériels				
	Rémunération des tiers				
	0.673.750	9.993.975	115,22%	10.573.200	21,90%
6320	Restaurateur				
63210	700.000	330.000	47,14%	660.000	- 5,71%
63211	-	-	-	200.000	-
63212	Honoraires des conférenciers				
	-	40.500	-	120.000	-
	Honoraires du commissaire au compte				
	-	2.201.950	-	1.050.000	-
	Honoraires des membres de l'encadrement pédagogique				
6320	Autres rémunérations de tiers				
633	Services bancaires				
6330	100.000	26.441	05,66%	100.000	0%
638	Commission diverses				
	Autres services extérieurs consommés				
6380	150.000	128.500	31,40%	700.000	366,66%
6381	2.000.000	628.042	70,76%	1.200.000	- 40%
6302	140.000	99.060	35,87%	140.000	0%
6304	100.000	35.870	111,30%	100.000	0%
6305	230.000	256.000	-	1.030.000	347,03%

63R	Autres services (chemises, gilets, banderole, photo, uniforme etc)	905.000	218.167	24,11%	500.000	-44,75%
64	<u>Charges et pertes diverses</u>	1.320.000	1.004.012	76,06%	1.470.000	11,36%
640	Primes d'assurances (immeuble et véhicules)	470.000	169.012	36,13%	470.000	0%
642	Rémunération des dirigeants non salariés (indemnité de session)	700.000	564.200	80,6%	700.000	0%
648	Autres charges diverses (commissions)	150.000	270.000	180%	300.000	100%
65	<u>Frais de personnel</u>	26.850.000	24.840.706	92,52%	23.814.712	- 11,50%
650	Appointement et salaire	18.108.772	14.938.139	82,49%	13.282.500	- 26,65%
6502	Heures supplémentaires	500.000	690.290	115,05%	797.412	34,90%
6503	Prime et gratification (prime de responsabilité)	-	-	-	636.000	-
6504	Allocation familiale	075.000	887.208	101,28%	768.000	- 12,33%
6505	Frais de personnel occasionnel	300.000	1.154.228	384,74%	780.000	160%
6520	Indemnité de résidence	-	-	-	1.328.250	-
6521	Indemnité de logement	360.000	360.000	100%	216.000	- 40%
6522	Indemnité de téléphone	120.000	120.000	100%	120.000	0%
6550	Indemnité de sujétion	360.000	370.000	102,78%	1.056.000	193,33%

6551	Prime de rendement et autres	2.540.000	-	5	-	118,13%	1.896.600	- 28,18%
6561	Cotisation Ford National de retraite	2.535.228	1.981.579			78,16%	1.859.550	- 26,26%
6562	Frais médicaux	950.000	1.220.596			128,48%	1.075.000	13,46%
66	Impôts et taxes	P.M.	-			-	P.M.	-
67	Intérêts	P.M.	-			-	P.M.	-
68	Dotation aux amortissements	-	-			-	3.100.588	-
	<u>Total des charges</u>	61.947.500	64.856.528			104,70%	72.594.500	17,19%

- 6 -

SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION

N° des comptes	DESIGNATION	DEBITS			CREDITS		
		Exploitation	Hors exploitation	Total	Exploitation	Hors exploitation	Total
	80 <u>Marge Brute</u>						
70	Vente de marchandises						
60	Stocks Vendus						
	Solde : Marge Brute						
	<u>Totaux</u>						
	81 <u>Valeur Ajoutée</u>						
80	Marge brute (virement du solde précédent)						
71-071	Production Vendue				32.594.500		32.594.500
72-072	Production stockée				-		-
73	Travaux faits par l'entreprise elle-même				-		-
073	Frais à immobiliser ou à transférer				-		-
61-061	Matières et fournitures consommées	17.586.000					
62-062	Transports consommés	2.400.000					

63-063	Autres services consommés	24.223.200			
	Solde Valeur ajoutée			11.614.700	11.614.700
	Totaux	44.209.200		44.209.200	44.209.200
	<u>Résultat d'exploitation (82)</u> <u>et hors exploitation 082</u>				
81	Valeur ajoutée (Virement du solde précédent)	11.614.700	11.614.700		
74-074	Produits et profits divers				
76-076	Subvention d'exploitation et hors exploitation			40.000.000	40.000.000
77-077	Intérêts et dividendes reçus				
78-078	Reprises sur amortissements				
64-064	Charges et pertes diverses	1.470.000	1.470.000		
65-065	Frais de personnel	23.814.712	23.814.712		
66-066	Impôts et taxes				
67-067	Intérêts				
68-068	Dotations aux amortissements et provisions	3.100.588			
	Solde : Résultat d'explo- tation				
	Solde : Résultat hors d'ex- ploitation				
	Totaux	40.000.000	40.000.000	40.000.000	40.000.000

<p>84 - <u>Résultats sur cession d'éléments d'actifs immobilisés</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Valeur d'entrée des éléments cédés- Frais annexes de cession transférés- Prix de cession (ou indemnisation)- Amortissements relatifs aux éléments sortis du patrimoine <p><u>Solde</u> : plus-value ou moins-value de cession</p> <p style="text-align: right;"><u>Totaux</u></p>	<p>599.053</p> <p>Complètement amortis</p> <p>125.000</p> <p>724.053</p>	<p>125.000</p> <p>599.053</p> <p>724.053</p>
<p>85 - <u>Résultat net avant impôt sur le résultat</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Résultat d'exploitation (solde du compte 82)- Résultat hors exploitation (solde du compte 082)- Plus-value ou moins-value de cession (solde du compte 84) <p><u>Solde</u> : Résultat net avant impôt</p> <p style="text-align: right;"><u>Totaux</u></p>	<p>125.000</p> <p>125.000</p>	<p>125.000</p> <p>125.000</p>
<p>86 - <u>Impôt sur le résultat</u></p> <p>Acomptes provisionnels (ou minimum fiscal)</p> <p>Restant du</p> <p>Trop versé</p> <p><u>Solde</u> : Impôt sur le résultat</p> <p style="text-align: right;"><u>Totaux</u></p>		

870 - <u>Résultat Net de la période à effectuer</u>		
Résultat net avant impôt (solde du compte 85)		125.000
Impôt sur le résultat (solde du compte 86)		
<u>Solde</u> : Résultat net à effectuer	125.000	
<u>Totaux</u>	125.000	125.000

Liste des éléments à céder en 1993 et leur valeur d'origine

1 - Une mobylette B.B.C.T.	=	149.053 F CFA
2 - Une mobylette P 50	=	215.000 F CFA
3 - Une mobylette P 50	=	235.000 F CFA
<u>Total</u>		<u>599.053 F CFA</u>

II. - BUDGET D'INVESTISSEMENT

Emplois	Quantité	Prix unitaire	Montant	Ressources
<u>Matériel de bureau</u>				
<u>Mobilier de bureau</u>				
- Fabrication de chaises pour la salle d'études	50	6.000	300.000	Ressources propres
- Fabrication de chaises avec écritoire pour la paillote	30	15.500	465.000	"
<u>Agencement et installation</u>				
<u>Matériel de transport</u>				
Mobylettes EBCT pour SAF et S.T.	2	250.000	500.000	Ressources propres
<u>Machine et autre matériel d'équipement</u>				
- Ventilateurs	10	15.000	150.000	Ressources propres
- Théière	10	3.500	35.000	"
- Casserole G.A.	2	8.000	16.000	"
- Tasse et sous tasse	80	650	52.000	"
- Confection de nappes de table pour le réfectoire et couvre pour les tables des salles de conférence	60	2.000	120.000	"
	50	2.000	100.000	
Total du budget d'investissement			1.738.000	"

III - BUDGET DE TRESORERIE

DESIGNATION DES RUBRIQUES	NOVEMBRE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
<u>I - SOLDE AU DEBUT DE LA PERIODE</u>	2.218.605	2.218.605	2.163.105	2.389.105	7.149.105	5.697.105	5.970.105
<u>II - ENCAISSEMENTS</u>							
- Location des infrastructures	52.594.500	1.644.500	1.500.000	2.000.000	3.500.000	3.600.000	3.000.000
- Subvention d'exploitation	40.000.000	1.800.000	1.850.000	7.750.000	1.900.000	1.830.000	7.850.000
- Recouvrement des créances	1.934.700	555.000	320.000	35.000	135.000	205.000	70.000
- Cession des immobilisations	125.000	25.000					100.000
<u>TOTAL II</u>	<u>74.654.200</u>	<u>4.028.500</u>	<u>3.670.000</u>	<u>9.785.000</u>	<u>5.535.000</u>	<u>5.635.000</u>	<u>11.020.000</u>
<u>III - DECAISSEMENTS</u>							
<u>A) - EXPLOITATION</u>							
61. Matières et fournitures consommées	17.586.000	350.000	580.000	676.000	2.500.000	798.000	2.450.000
62. Transports consommés	2.400.000	-	-	200.000	350.000	400.000	150.000
63. Autres services consommés	24.223.200	900.000	850.000	1.500.000	1.800.000	2.400.000	2.500.000
64. Charges et pertes diverses	1.470.000	750.000	30.000	-	200.000	-	100.000
65. Frais de personnel	23.814.712	1.934.000	1.984.000	1.884.000	2.034.000	1.964.000	1.984.000
66. Impôts et Taxes							
67. Intérêts							
<u>B) - INVESTISSEMENT</u>	<u>1.738.000</u>	<u>150.000</u>		<u>765.000</u>	<u>103.000</u>		<u>220.000</u>
<u>TOTAL III = A + B</u>	<u>71.231.912</u>	<u>4.084.000</u>	<u>3.444.000</u>	<u>5.025.000</u>	<u>6.987.000</u>	<u>5.562.000</u>	<u>7.404.000</u>
<u>SOLDE AU FIN DE PERIODE</u>	<u>5.640.693</u>	<u>2.163.105</u>	<u>2.389.105</u>	<u>7.149.105</u>	<u>5.697.105</u>	<u>5.970.105</u>	<u>9.526.105</u>

DESIGNATION DES RUBRIQUES	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
I. - <u>SOLDE AU DEBUT DE LA PERIODE</u>	9.566.105	7.297.105	6.818.105	11.019.305	6.862.055	7.062.347
II. - <u>ENCAISSEMENTS</u>						
- Location des infrastructures	2.000.000	3.000.000	2.600.000	2.875.000	3.912.000	2.763.000
- Subvention d'exploitation	1.800.000	1.700.000	7.675.000	1.825.000	1.945.000	2.075.000
- Recouvrement des créances	105.000	125.000	150.700	105.000	125.000	-
- Cession des immobilisations	-	-	-	-	-	-
<u>TOTAL II</u>	3.905.000	4.825.000	10.425.700	4.805.000	5.982.000	4.838.000
III. - <u>DECAISSEMENTS</u>						
A) - <u>EXPLOITATION</u>						
61. - Matières et fournitures consommées	1.900.000	1.870.000	1.615.500	2.423.250	773.250	1.650.000
62. - Transports consommés	375.000	-	-	375.000	200.000	350.000
63. - Autres services consommés	1.985.000	1.600.000	2.800.000	3.500.000	2.629.000	1.758.800
64. - Charges et Pertes diverses	-	-	-	205.000	-	185.000
65. - Frais de personnel	1.934.000	1.834.000	1.809.000	1.959.000	2.179.058	2.315.654
66. - Impôts et Taxes	-	-	-	-	-	-
67. - Intérêts	-	-	-	-	-	-
B) - <u>INVESTISSEMENT</u>				500.000	-	-
<u>TOTAL III (A + B)</u>	6.194.000	5.304.000	6.224.500	8.962.250	5.881.708	6.259.454
IV. - <u>SOLDE DE FIN DE PERIODE</u>	7.297.105	6.818.105	11.019.305	6.862.055	7.062.347	5.640.893

T ABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Désignation des immobilisations	Année d'acquisition	Valeurs d'origine	Taux	Annuité	Amortissement Antérieur fictif	Valeurs actuelles au 31/12/92	Amortissement de l'exercice	Valeurs Nettes
<u>MOBILIER DE BUREAU</u>								
Chaises (30)	Mars 1993	765.000	20 %	153.000	Néant	-	114.750	650.250
<u>MATERIEL DE TRANSPORT</u>								
- Véhicule 504 peugeot(1)	1992	4.680.000	20 %	936.000	936.000	3.744.000	936.000	2.808.000
- Mini-bus (1)	1989	4.194.300	20 %	838.860	3.355.440	838.860	838.860	-
- Mobylette BECT (1)	1992	224.900	33,33 %	74.967	Néant	224.900	74.967	149.933
- Mobylette BECT (2)	Octobre 1993	500.000	33,33 %	166.667	Néant	-	41.667	458.333
<u>MACHINES ET AUTRES MATERIELS D'EQUIPEMENT</u>								
- Appareil d'interprétation	1985	8.134.000	10 %	813.400	6.507.200	1.626.800	813.400	813.400
- Retroprojecteur	1990	265.000	10 %	26.500	79.500	185.500	26.500	159.000
- Projecteur de diapositive	1990	124.440	10 %	12.444	37.332	87.108	12.444	74.664
- Nappes et couvertures tables	1993	220.000	50 %	110.000	Néant	-	110.000	110.000
- Ventilateurs	1993	264.000	50 %	132.000	Néant	-	132.000	132.000
<u>TOTAUX</u>	-	19.371.640			10.915.472	6.707.168	3.100.588	5.355.580